

La Maison des Associations prend ses quartiers dans l'ancien Collège des Jardins

Un nouveau lieu associatif va voir le jour dès le 1^{er} septembre. La Ville de Morges et la Maison des Associations viennent de signer une convention de prêt à usage.

La convention signée par les deux parties permet à la Maison des Associations de disposer de l'ancien Collège des Jardins pour une période déterminée de cinq ans. Elle disposera désormais d'un lieu central et convivial, offrant de nouveaux espaces aux associations et lui permettant de dynamiser encore la vie associative en ville de Morges.

Les Jardins, un lieu central et vivant

Situé à la rue des Fossés 16, en plein centre-ville et à proximité immédiate du centre historique, le bâtiment des Jardins est le lieu idéal pour susciter l'émulation de la vie associative et locale. Plusieurs associations morgiennes utilisant déjà ce bâtiment, les futures activités déployées permettront de créer de nouvelles synergies, thématique chère à la Maison des Associations. L'ancien Collège du Bluard sera quant à lui dévolu à une extension de l'offre parascolaire.

Un long dossier se clôt

Pour rappel, la Maison des Associations est une association à but non lucratif regroupant une quarantaine d'associations morgiennes et de la région, actives dans le domaine social, culturel, sportif et des loisirs. Elle organise le Colibris Festival et est l'initiatrice du projet « La cabine d'échanges ».

En avril 2016, la Maison des Associations déposait une pétition demandant à la Municipalité de lui mettre un bâtiment à disposition, dans le but de lui permettre de réunir et développer les activités des associations qu'elle représente. La demande a été analysée et son bien-fondé reconnu par la Municipalité. Suite à l'ouverture du Collège Jacques-Dubochet en juin 2020, l'ancien Collège des Jardins, désormais dépourvu d'élèves, s'est voué naturellement aux activités associatives.

Fière de la richesse de la vie associative morgienne, la Municipalité se réjouit que les sociétés locales puissent disposer d'un cadre propice à leurs activités. Pour sa part, la Maison des Associations se dit heureuse de passer à la phase concrète du projet.

La Municipalité

Morges, le 29 août 2022

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC

Mme Laetitia Bettex, municipale Bâtiments, sports et domaines – tél. +41 78 813 61 12

M. Vincent Jaques, municipal Enfance, culture et durabilité – tél. +41 78 744 77 09

M. Jean-Bernard Thüler, président Maison des Associations – tél. +41 77 426 60 02
